



CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES MARITIMES

ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE DU 15 SEPTEMBRE 2017

PROCES-VERBAL

Etaient présents : Mme ARINI, M. ASSO, Mme AZEMAR-MORANDINI, MM. AZINHEIRINHA, BARTOLETTI, BAUDIN, BECK, Mmes BENASSAYAG, BORCHIO-FONTIMP, MM. CESARI, CHIKLI, CIOTTI, COLOMAS, CONSTANT, Mmes DESCHAINTRÉS, DUHALDE-GUIGNARD, DUMONT, M. DUPLAY, Mme FERRAND, M. GENTE (pouvoir à Mme BORCHIO-FONTIMP jusqu'à 10 h 35), Mme GILLETTA, M. GINESY, Mmes GIUDICELLI, GOURDON, KHALDI-BOUOUGHROUM, MM. LEROY, LISNARD (pouvoir à M. CIOTTI à partir de 10 h 35), LOMBARDO, MARTIN, Mmes MERLINO-MANZINO, MIGLIORE, MONIER, MOREAU, OLIVIER, OUAKNINE, PAGANIN, PIRET, RAMOS, MM. ROSSI, ROSSINI, Mmes SALUCKI, SATTONNET, MM. SCIBETTA, SEGURA, Mmes SERGI, SERVELLA-CIPPOLINI, SIEGEL, MM. SOUSSI, TAMBAY, Mme TOMASINI, MM. TUJAGUE, VEROLA, VIAUD et VINCIGUERRA.

L'an deux mille dix-sept le 15 septembre, le Conseil départemental s'est réuni dans la salle habituelle des délibérations pour procéder à l'élection de son président et au renouvellement de la commission permanente.

La séance est ouverte à 9 heures 22, sous la présidence du doyen d'âge, M. Honoré COLOMAS.

M. COLOMAS.- Je vous rappelle que pour l'élection du président, l'assemblée est présidée par le doyen d'âge, conformément à l'article L.3122-1 du code général des collectivités territoriales. L'élection se définissant comme la désignation d'un représentant par un vote, le doyen d'âge doit se limiter aux opérations de vote. Mes chers collègues, notre collègue Mme BORCHIO-FONTIMP, plus jeune membre de notre assemblée, fera fonction de secrétaire de séance. Je vous rappelle que conformément à l'article L.3122 du code général des collectivités territoriale, le quorum pour l'élection du président du Conseil départemental et de la commission permanente s'établit à 36. Je vous signale également qu'aucun débat ne peut avoir lieu sous la présidence du doyen d'âge sous peine d'annulation de l'élection. J'invite donc Mme BORCHIO-FONTIMP à procéder à l'appel.

Mme BORCHIO-FONTIMP procède à l'appel des membres du Conseil départemental.

M. COLOMAS.- Le quorum est atteint. Vous avez à présent droit au discours du doyen d'âge. En l'an de grâce 1971, le 28 mars, le jour où j'ai reçu ma première écharpe de maire de Saint-André-de-la-Roche, pouvais-je penser que, 46 ans plus tard, j'aurai l'illustre privilège de présider la séance inaugurale du Conseil départemental ? Plus jeune maire du département à l'époque, à la tête d'une commune en pleine explosion démographique avec 55 % de logements sociaux, étant en même temps chef d'entreprise, je n'envisageais pas de siéger, ne fut-ce que quelques minutes, sur le bureau le plus élevé à la suite de mes amis Eric CIOTTI, Christian ESTROSI et Charles GINESY à qui j'ai succédé à la présidence de l'association des maires, dans le souvenir de Charles EHRMANN, ancien doyen du Conseil départemental, mon professeur en prépa. HEC au lycée Masséna, il y a vous le comprenez, une éternité.

Avant de rentrer dans le vif du sujet de cette assemblée, c'est-à-dire avant l'élection du nouveau président, laissez-moi vous exprimer mon attachement à cette collectivité départementale créée au moment de la Révolution française, qui a fait évoluer nos contrées de façon remarquable et qui est citée dans le monde entier en référence aux compétences qu'elle exerce avec grande réussite. Si notre pays est reconnu pour être un lieu où il fait bon vivre, c'est grâce en particulier à l'action des conseils départementaux en matière entre autres de solidarité, d'éducation et de développement des territoires. Les 36 000 communes françaises louées et enviées par nos voisins doivent tout à l'organisation décentralisée des conseils généraux.

Vous tous qui m'écoutez, accordez-moi encore une minute pour inclure, dans un vaste tourbillon de remerciements, tous ceux qui, depuis le temps, me soutiennent et parfois me supportent : les administrés de ma commune et de mon canton, les 162 maires des Alpes-Maritimes qui m'ont élu à la présidence de l'association des maires des Alpes-Maritimes à la suite de M. GINESY, les élus communaux, agents communaux départementaux.

En m'adressant aux jeunes qui siègent aujourd'hui dans cet amphithéâtre, je citerai un seul alexandrin de Corneille : « *On m'a vu ce que vous êtes, vous serez ce que je suis* », du moins je vous le souhaite. Et puisque je ne me suis exprimé ici que dans la langue de Molière et de Corneille, je conclurai dans ce département de langue d'oc, par un mot en provençal

pour mes amis de l'arrondissement de Grasse : « *Canto uno chato de Prouvènço, dins lis amour de sa jouvènço, umble escoulan dou grand Oumèro. Iéu la vole segui coumo èro, rén qu'un chato de la terro, qu'en foro de la Crau se n'es gaïre parla.* » Je traduis : « Je chante une fille de Provence, dans les amours de sa jeunesse, humble écolier du grand Homère. Je veux la suivre comme elle était, rien qu'une fille de la terre, qu'en dehors de la Crau, on n'en a guère parlé ». On parle encore un peu la langue de Mistral dans les terres autour de la cité des parfums.

Mes dernières lignes seront en niçois de Pégliion : « *Emé de mèù souta la lenga e de galofre dins lu uelhs-païs, lou miou lieù païs batejat de sudoù, ti faù coumpania per agantar la puada.* », « Avec du miel sous la langue, et des œillets dans les yeux, mon beau pays, baptisé dans la sueur, je te tiens compagnie pour lancer la montée ». La puada, c'est la montée victorieuse que va faire bientôt notre nouveau président. Je vous remercie de m'avoir écouté.

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

M. COLOMAS.- Je vous propose de passer à l'élection du président du Conseil départemental. Y a-t-il des candidats ? M. CIOTTI.

M. CIOTTI.- Merci M. le Président et bravo pour cette intervention qui puise aux sources de nos racines. J'ai l'honneur, au nom du groupe des Républicains et de l'UDI, du groupe de notre majorité départementale, de proposer la candidature à la présidence du Département de mon ami Charles-Ange GINESY.

M. COLOMAS.- Y a-t-il d'autres propositions ? M. AZINHEIRINHA.

M. AZINHEIRINHA.- En ma qualité de vice-président sortant du Département des Alpes-Maritimes, et au nom de Nice Métropole Ensemble, nous appelons bien évidemment au soutien à la candidature de Charles-Ange GINESY.

M. COLOMAS.- Très bien. Nous allons donc procéder au vote. Je vous rappelle que le vote a lieu au scrutin secret. La majorité absolue requise s'établit à 28. Je vous demande, mes chers collègues, de passer au vote pour l'élection du Président du Conseil départemental. Je vous remercie de bien vouloir utiliser les bulletins de vote qui sont placés sur vos bureaux. Mmes et MM. les huissiers, veuillez bien faire passer l'urne et faire signer la liste d'émargement.

Mme GOURDON.- Je précise que nous ne souhaitons pas prendre part au vote, puisque les choses sont claires.

Il est procédé au vote à bulletin secret. M. VINCIGUERRA et Mme GOURDON ne participent pas au vote.

M. COLOMAS.- J'invite maintenant Mme BORCHIO-FONTIMP à procéder au dépouillement des bulletins, en étant assistée du service de l'assemblée. Je demande également à Mme GOURDON de bien vouloir venir aider Mme BORCHIO-FONTIMP.

Il est procédé au dépouillement des bulletins.

M. COLOMAS.- Les résultats sont les suivants. Nous avons 54 inscrits, 52 votants, 1 nul et 2 blancs. M. GINESY obtient donc 49 voix et est ainsi triomphalement élu. Je lui demande de venir prendre ma place.

M. GINESY rejoint la tribune et prend la présidence du Conseil département des Alpes-Maritimes.

M. Le Président.- M. le Préfet, Mmes et MM. les parlementaires, M. le président du Conseil régional, Mmes et MM. les maires, adjoints, élus, M. le commandant du Groupement de gendarmerie, M. le directeur départemental du Service départemental d'incendie et de secours, M. le directeur d'Académie des services de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes, M. le délégué militaire départemental, MM. les présidents des chambres consulaires, Mmes et MM. les représentants des autorités civiles, des autorités militaires, du monde économique et de la société civile, mes chers collègues.

C'est avec une profonde émotion, mais également avec beaucoup d'enthousiasme, même si l'émotion m'empêche d'exprimer cet enthousiasme, que je m'adresse à vous. Mes chers amis conseillers départementaux des Alpes-Maritimes, il n'y a pas de mots, je vous exprime tout simplement du fond du cœur ma plus sincère gratitude et ma plus profonde reconnaissance. Je mesure l'importance de la confiance que vous venez de me témoigner. Cette confiance m'honore et m'oblige, pour présider à la destinée du plus beau département de France.

Conduire cette magnifique maison qu'est le Conseil départemental des Alpes-Maritimes n'est pas anodin. C'est une maison qui a été dirigée par de grands présidents. Je me limiterai à ne citer que ceux que j'ai connus : Jean MEDECIN ; Joseph RAYBAUD ; Francis PALMERO ; Jacques MEDECIN qui fit entrer la Côte d'Azur dans le tourisme moderne ; Charles GINESY qui fut à l'origine du désenclavement de la montagne et du Mercantour et qui développa aussi, avec le sénateur Pierre LAFFITTE, la première technopole d'Europe de Sophia-Antipolis ; Christian ESTROSI qui lança de grands programmes d'infrastructures, comme la 6202 bis et l'Opération d'intérêt national de la Plaine du Var, qui fut à l'origine entre autres des voyages de la mémoire à Auschwitz Birkenau ; Eric CIOTTI qui a fait du département des Alpes-Maritimes un département exemplaire à travers une gestion rigoureuse et un souci permanent de l'équilibre des territoires est-ouest, de la sanctuarisation des solidarités humaines. Parce que la bonne gestion n'est pas une fin en soi, il apporta une très grande attention à la qualité du service rendu.

Je veux rendre hommage à tous ces grands présidents qui ont su conduire d'ambitieux programmes d'aménagement du territoire guidés par des politiques visionnaires d'investissement et par la volonté de soutenir l'intérêt général. Je souhaite inscrire ma présidence dans cette grande lignée.

Aujourd'hui, ma première pensée, émue et très personnelle, va à l'adresse de mon père, Charles GINESY. J'y associe ma mère et mes filles qui sont aujourd'hui présentes à mes côtés. Pendant 42 ans, cette maison a été la sienne. Il y a passé beaucoup de temps, beaucoup plus que dans sa propre maison. Je te remercie, Eric, d'avoir donné le nom de Charles GINESY aux Archives départementales. C'est un bâtiment qu'il avait voulu plus grand et plus confortable pour préserver notre histoire et notre mémoire. Il a consacré sa vie au département des Alpes-Maritimes et aux Azuréens pour lesquels il voulait le meilleur. C'est l'obligation de ceux qui se sont donnés comme vision de servir les autres. Pour ma part, j'ai grandi dans cette ambition et dans l'amour de cette terre. Mon père, succédant à Jacques MEDECIN en 1990, a apporté à l'époque la stabilité nécessaire à un Département dans la tempête médiatique et a transmis en 2003 à son successeur Christian ESTROSI un Département puissant, sain, avec une forte capacité d'investissement.

Ma seconde pensée ira pour toi mon cher Eric. Tu fus un grand président. J'imagine l'émotion qui doit être la tienne aujourd'hui. Durant ces neuf années, tu as fait de grandes choses. Je veux t'exprimer d'abord ma reconnaissance pour ce que tu nous as apporté, une présidence maîtrisée et clairvoyante, dans un contexte économique des plus difficiles. Cette présidence marquera l'histoire des Alpes-Maritimes par ton talent et ta fidélité, par un cap toujours fixé et des objectifs toujours atteints, bref, par une parole tenue. Je souligne l'amitié, la fidélité et la loyauté qui nous lient. Ce sont des principes qui malheureusement se rarifient. Nous avons eu des moments privilégiés à l'Assemblée nationale. C'était le lieu du café matinal où nous partageons nos visions autour des enjeux pour les Alpes-Maritimes. Eric, aujourd'hui, tu es une personnalité nationale qui compte dans notre famille politique, et tu seras demain appelé, nous en sommes tous certains, à des fonctions à la hauteur de ton talent.

Eric, merci d'avoir proposé et appuyé ma candidature. Cette élection est pour moi un graal, un bâton de maréchal. Depuis 1983, cela fait 35 ans que je construis patiemment mon action au service des Alpes-Maritimes. Parce que je suis né à Valberg, il y avait peut-être un côté prédestiné à gravir les échelons les uns après les autres, d'un pas lent mais sûr, comme le montagnard qui gravit son sommet. La confiance que vous venez de m'accorder est une étape majeure d'une ascension guidée par l'intérêt public, le sens collectif, la construction dans le consensus et dans l'adhésion. J'en mesure la portée, mais aussi la charge et la responsabilité. Mes chers collègues, nous nous connaissons bien, tous et individuellement, et c'est cette confiance mutuelle qui a dicté mon choix d'être votre candidat. Dans cette continuité, et j'insiste là-dessus, nous formons une équipe dont je crois à l'efficacité et à l'unité pour conduire ma présidence.

Un mandat électif ne se transmet pas en héritage et n'est pas non plus donné pour la vie. Il se justifie par du travail, par de la volonté, par des idées, et surtout par des réalisations. Seuls les électeurs sont juges de nos résultats et nous renouvellent ou non leur confiance. Au cours de ma carrière politique, j'ai affronté avec succès et à de nombreuses reprises, le suffrage universel aux élections municipales, départementales, régionales et législatives. A chaque fois, ces moments de campagne ont toujours été pour moi des instants essentiels de rencontre, d'enrichissement, où j'ai parfait ma connaissance des hommes et du territoire des

Alpes-Maritimes. Ces scrutins ont consolidé mon expérience pour poursuivre en connaissance de cause mon engagement au service de tous.

Merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont permis de franchir ces étapes, avec une mention particulière aux électeurs de Péone-Valberg qui me portent depuis 1989 à une très forte majorité. Aujourd'hui, au moment où vous me portez à cette présidence, ce n'est pas sans nostalgie ni sans un pincement de cœur que ce poste à la présidence me conduira à les servir différemment demain.

Je suis reconnaissant à Christian ESTROSI pour l'équipe qu'il m'a permis de faire avec lui : député suppléant d'abord, puis lui succédant au poste de député lorsqu'il fut ministre de la République à deux reprises. Je suis heureux de sa présence aujourd'hui dans cet hémicycle, un témoignage et une reconnaissance amicale de notre long parcours commun. J'adresse aussi un grand merci à tous ceux, militants, maires, élus, qui se sont extraordinairement mobilisés pour me permettre de gagner la deuxième circonscription. Peu de personnes auraient parié sur ma victoire, sauf Eric CIOTTI qui depuis le début m'a soutenu dans cette aventure. Je pense également à tous ceux qui m'ont permis, dans la continuité de mon père dès 2003, d'être élu dans le canton de Guillaumes et depuis 2015, dans le canton de Vence. J'aurai à cœur de ne pas les décevoir.

Le mandat de conseiller départemental est un magnifique mandat. Les raisons en sont multiples, vous les connaissez bien. C'est un mandat en proximité avec les femmes et les hommes que nous représentons. Cette proximité est essentielle. Mes chers collègues, bien qu'élus sur des cantons, je rappellerai ce qu'il faut toujours garder à l'esprit : nous sommes tous des conseillers départementaux des Alpes-Maritimes. Les Alpes-Maritimes sont une terre d'excellence. Elles sont uniques au monde. Elles sont une destination mythique. Elles ont éclairé le monde par leur beauté naturelle et inspiré les plus grands peintres, écrivains et créateurs. Si j'osais un petit trait d'humour, elles ont aussi les plus grands élus, dont vous êtes.

Les Alpes-Maritimes sont exceptionnelles. C'est la raison pour laquelle elles attirent tant de talents et de fleurons dans tous les domaines : le tourisme, les technologies, la santé, les sports. Quelle fierté pour moi aujourd'hui de présider un Département qui a une telle histoire, de telles racines et tellement d'atouts pour l'avenir.

Pour conduire cette destinée, nous avons une feuille de route ambitieuse. C'est celle que nous avons suivie tous ensemble depuis tant d'années. Ce programme n'a pas changé depuis 2015. Il est le même. C'est celui sur lequel notre majorité s'est engagée, celui que les électeurs de ce département ont plébiscité, celui qui a fait de nous, non pas une somme d'individualités mais une majorité soudée, ouverte, rassemblée, en un mot, une équipe.

Demain, continuerons-nous ce qui a été engagé ? Maîtriser la fiscalité, je dis oui. Prioriser les grands investissements, je dis oui. Désendetter notre collectivité, je dis oui. Réduire nos charges de fonctionnement, je dis oui. Ce sont autant de paris qui ont été réussis jusqu'à maintenant, autant de succès au bénéfice de nos habitants. Ils nous ont permis : de poursuivre notre engagement pour la culture, qui fait partie de l'ADN de la Côte d'Azur ; de

financer nos programmes à destination des seniors, qui est un succès et que nous renforcerons ; d'investir fortement pour sécuriser et fluidifier le réseau routier ; de répondre au plus près des besoins de la jeunesse par la construction et l'entretien de nombreux collèges.

La vision que je me fais du Conseil départemental est avant tout celle d'une collectivité qui sait tendre la main. Elle tend la main aux personnes touchées par les épreuves de la vie, à ceux qui sont en situation de handicap, à ceux qui arrivent dans la dernière partie de leur vie, à ceux qui sont isolés, à ceux qui subissent les aléas économiques et le chômage. Elle tend aussi la main à toutes les collectivités des Alpes-Maritimes : communes, intercommunalités, communautés d'agglomération, Métropole. Elle le fait avec impartialité, équité, en prenant en compte les spécificités de nos zones rurales et les difficultés des centres urbains pour les projets qui ont un véritable intérêt départemental. Elle participe à tous les grands projets d'investissement qui lui sont soumis. Elle est également présente pour venir en aide aux communes touchées par les aléas climatiques, qui ont été nombreux ces dernières années (incendies, inondations, etc.), et tous les événements dramatiques inhérents à notre société. Ces risques, nous les assumons, en partenariat avec l'Etat autour des grandes questions de sécurité publique.

Dans cet esprit, je vous présenterai lors de la prochaine assemblée la décision que nous avons prise avec Eric CIOTTI d'apporter 100 000 € à la Croix-Rouge française pour l'aide aux sinistrés des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy, détruites à 95 % par le cyclone Irma. Je pense en cet instant à nos pompiers, aux sapeurs-pompiers des Alpes-Maritimes qui ont lutté pendant tout l'été pour assurer notre sécurité. De multiples occasions nous ont fait les honorer. Un détachement est parti aujourd'hui pour les Antilles. Je tiens à les remercier chaleureusement pour tout. Notre engagement à leur égard se poursuivra. Je pense également aux forces de l'ordre, la gendarmerie et la police nationale, pour lesquelles nous avons investi près de 110 M€ ces dernières années. Vous nous trouverez toujours à vos côtés. Je sais qu'en la personne de M. Le Préfet Georges-François LECLERC, nous partageons plus que fermement cette volonté. Eric CIOTTI l'a rappelé lors de son dernier discours, et je me permettrai d'en reprendre une phrase qui m'a plu énormément : « ces politiques de sécurité ont un coût, mais elles n'ont pas de prix ».

Pour toutes ces raisons et bien d'autres, il n'y a donc aucun doute à mes yeux, le Département est en ordre de marche, au service de ses citoyens. Sa gestion exemplaire depuis des années a transformé son image. L'audace, l'innovation, l'investissement ont été les moteurs de notre action. Ils le resteront. Tellement de chantiers sont encore devant nous. Face à une situation économique nationale particulièrement dégradée, nous devons avoir une seule priorité : créer de la richesse et des emplois pour notre territoire.

Ceux qui me connaissent savent aussi que j'ai l'esprit d'un maire entrepreneur. J'ai conduit mon engagement pour la station de Valberg comme un chef d'entreprise. J'ai d'ailleurs conduit mon parcours public avec cette envie d'entreprendre, comme un patron soucieux de l'efficacité de l'argent dépensé et de notre capacité à investir, mais aussi comme celui qui innove, libère les énergies et les idées, et s'affranchit de tout cap impossible à atteindre.

Aujourd'hui, nous allons écrire une nouvelle page du Département. Cette nouvelle page viendra conforter nos politiques actuelles avec deux piliers : le numérique et le développement durable. Ils viendront imprégner l'ensemble de nos compétences. Le Département a été précurseur, avec le plan climat énergie, avec le schéma départemental d'aménagement du numérique, piloté par le SICTIAM, qui doit amener le très haut débit au plus loin dans les territoires. A l'heure où la révolution numérique impacte fortement notre société, ce n'est pas neutre. A l'heure où l'urgence environnementale est quotidienne, où les épisodes climatiques récents nous interpellent, notre terre azurée nous rappelle chaque jour qu'elle est aussi belle qu'impétueuse et que l'homme n'est qu'un invité sur celle-ci.

Mon ambition est de poursuivre et de faire des Alpes-Maritimes un leader dans la révolution du numérique et une référence dans les investissements durables, tout d'abord avec un plan d'action pour la transition énergétique, un *Smart Deal*, pensé avec tous les acteurs de l'économie numérique à la manière d'un *think tank*, pour augmenter et développer nos investissements. Il pourra s'étendre à un programme collèges connectés, à l'accès dématérialisé pour l'ensemble de nos prestations sociales, en passant par le développement des données prédictives sur la gestion des risques naturels, ou encore par la mise en place d'un plan médiation numérique 06 pour accompagner nos seniors aux usages du numérique.

Ce sera aussi un plan d'action pour la transition environnementale, un *Green Deal*. Je ne fais pas de *green bashing*, mais tout de même. Réorienter une partie de notre aide aux collectivités sur les grands projets publics de développement des énergies renouvelables me paraît important, de même qu'accélérer la création des trames vertes et des trames bleues départementales, ou encore lancer un programme anti-gaspillage 06 incluant de l'économie circulaire. Dès 2018, le Smart Deal et le Green Deal seront la nouvelle colonne vertébrale pour notre action publique. Pour être financés, ils nécessiteront probablement des ajustements. Nous partagerons ces choix et ces décisions.

Pour ces deux axes comme pour toutes les politiques que nous porterons au quotidien, nous avons besoin d'une grande administration. Rien ne serait possible sans nos équipes. Elles ont la lourde charge de mettre en œuvre les décisions que nous prenons sur les bancs de notre assemblée départementale. Elles sont présentes aux quatre coins des Alpes-Maritimes pour conduire, aider, conseiller, mettre en œuvre la solidarité. Elles sont les garantes de notre action. Chaque conseiller départemental s'en est exprimé dans cette assemblée depuis des années, qu'il soit de la majorité ou de l'opposition. Le message à leur attention est unanime. Nous savons pouvoir compter sur une administration compétente, investie, fiable, loyale, imaginative et créative. J'adresse à Christophe NOEL du PAYRAT toute ma confiance. Par son intermédiaire, je veux exprimer ma reconnaissance aux directeurs et cadres de notre collectivité qui ont été choisis avec soin pour leurs hautes compétences.

De la même manière, j'adresse toute ma considération aux 4 200 agents qui forment la grande famille du Conseil départemental. Je tiens en cet instant tout particulier pour moi à avoir un message tout particulier pour eux. Par des décisions et des choix qui ont souvent été dictés par l'Etat, notre administration a été soumise à une forte pression ces dernières années : la réduction drastique des dotations de fonctionnement de l'Etat et les transferts de

compétences non compensés financièrement en sont principalement la cause. J'aimerais tant que l'Etat s'impose à Paris ce qu'il nous impose sur Nice.

Rapidement j'irai à la rencontre des services, de ces femmes et ces hommes qui font notre force, sans protocole, sans média, sans formalisme. Je les écouterai. J'essaierai de comprendre les contraintes, de découvrir les richesses de leurs métiers. Je serai très attentif à leurs conditions de travail et à la qualité des services, dans la continuité de ce que faisait Eric CIOTTI. Je rencontrerai également très rapidement leurs représentants syndicaux. Mon premier déplacement sera en ce sens symbolique puisque j'irai à la rencontre de ceux qui exercent chez nous les métiers probablement les plus sensibles au sein des Maisons des solidarités. La qualité de notre administration constitue pour nous un formidable atout, et nous écrirons tous ensemble, mes chers collègues, une nouvelle page des Alpes-Maritimes.

Je tiens aussi à m'adresser à vous mes chers collègues de l'opposition. Vous avez voté une grande majorité des délibérations proposées par notre assemblée ces dernières années. Cela vous honore. C'est la preuve que vous avez toujours priorisé l'intérêt public avant toute conviction partisane. Vous connaissez ma personnalité. Je favoriserai toujours le dialogue, l'écoute et la construction.

Mes chers collègues, j'ai souhaité par cette allocution vous exprimer ma vive émotion et l'ambition que je porte pour les trois prochaines années, une ambition claire et déterminée qui nous permettra de relever les grands défis de demain. Je me fixe l'objectif d'être à la hauteur de votre confiance et d'être un grand serviteur des Alpes-Maritimes. Avec enthousiasme, je vous fais la promesse aujourd'hui de mettre toute ma force, tout mon cœur et toute ma foi dans cet engagement. Vive le département des Alpes-Maritimes, et vive la France !

Y a-t-il des personnes qui souhaitent prendre la parole ? Mme GOURDON.

Mme GOURDON.- Il y a quelques jours, nous formulions ici-même notre façon de travailler et nous insistions sur les enjeux essentiels de notre collectivité. Nous n'avons pas varié depuis quinze jours. Je formulerai de la même manière nos convictions et notre mode constructif de travail.

Les compétences du Département sont vastes et essentielles. Elles reposent sur la prévention et les solidarités qui permettent de préparer le futur, qu'il s'agisse de l'action sociale, de l'enseignement, du sport, de la culture, de l'incendie et des secours, de la voirie, de l'environnement. J'irai même plus loin : peu de domaines lui échappent malgré les lois qui ont transféré les différentes compétences à la Métropole et à la Région. En effet, le Département agit également et fortement par le biais des aides aux communes et intercommunalités dans tous les domaines.

Les plans pluriannuels – résorption des points noirs routiers, plan collèges lancés il y a plus de dix ans – arrivent à leur terme. Il reste encore à faire malgré tout sur l'ensemble du département, à l'heure où les crédits sont rares, la programmation pluriannuelle des

investissements sera importante. Priorisation des projets, transparence : nous comptons sur vous.

Nous défendons avant tout la qualité de vie des habitants de notre département. Cela signifie pour nous une attention de tous les instants à la situation et au bien-être des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, de la petite enfance, des jeunes en difficultés. Ce sont parmi les compétences principales de notre assemblée : cela signifie que les budgets devront être adaptés à ces besoins grandissants. Nous serons attentifs et réactifs aussi et encore à la façon dont on traitera les dossiers des bénéficiaires et demandeurs du RSA. Nous avons souvent été indignés, et nous nous sommes exprimés à ce sujet, par la stigmatisation dont ont été victimes l'ensemble des bénéficiaires, par le soupçon de fraude que l'on a pu faire peser ici, sur ces personnes. Nous espérons que ce sera plus cool. Petit mot d'humour...

Nous serons attentifs aussi à ce que les réductions de personnel n'affectent pas la qualité des services rendus. Nous serons toujours d'accord pour améliorer la qualité de vie et de travail des collégiens, pour la création ou la rénovation des structures nécessaires. Nous serons d'accord pour soutenir l'agriculture locale et plus encore le développement de l'agriculture bio particulièrement adaptée à nos territoires qui sont encore peu pollués et de petites surfaces. Pour que nos collégiens bénéficient de plus en plus d'aliments sains et locaux dans leur assiette, c'est une affaire de santé publique et d'économie locale. Des choses ont déjà été faites dans ce domaine, notamment avec « 06 à table ».

Nous serons partants pour des projets d'utilité publique, bien conçus dans le respect des contribuables, équitables sur l'ensemble du territoire et pour tous les habitants. Nous serons partants pour tout ce qui favorisera les économies d'énergie, compte tenu de l'urgence énergétique mondiale à laquelle nous devons faire face. Nous devons apporter notre contribution dans ce domaine. Nous serons partants pour tout ce qui concerne le respect de l'environnement, et nous serons partants pour le respect des personnes.

Nous avons travaillé de façon constructive et vigilante jusqu'à maintenant. Nous souhaitons continuer de le faire demain, dans le sens de l'intérêt général. M. le Président, nous vous savons humain, républicain, ouvert au dialogue, vous l'avez montré. Ce n'est pas de la flatterie, mais simplement le fait de vous avoir vu à l'œuvre. Nous serons dans cet hémicycle avec confiance et vigilance, dans le respect de nos convictions.

M. Le Président.- Merci Mme GOURDON. M. VINCIGUERRA.

M. VINCIGUERRA.- Je voudrais saluer de manière républicaine l'élection d'un Président que je sais capable de susciter et de bâtir des consensus au bénéfice du département. C'est votre rôle et je sais que vous l'assumerez parce que je vous connais.

M. Le Président.- Merci M. VINCIGUERRA. M. TUJAGUE.

M. TUJAGUE.- M. le Président, c'est sans surprise que vous venez d'accéder à la haute responsabilité de président du Conseil départemental, avec un score qui ressemble à... je m'arrête là ! Votre première intervention à ce poste important nous confirme qu'avec votre

majorité, vous poursuivrez la politique mise en œuvre sous la présidence d'Eric CIOTTI au cours des neuf dernières années. Je pourrais même remonter un peu plus loin.

Nous avons dit lors de notre dernière session ce que nous pensions de cette politique. Il n'est pas utile d'y revenir en détail. Nous serons donc amenés, sous votre présidence, comme nous l'avons fait sous celle d'Eric CIOTTI, à continuer d'exprimer notre opposition à la politique d'austérité, là où vous parlez de « diminution de la dépense publique ». Ce sont des termes différents mais ils reviennent au même. Cette politique d'austérité a été le fil conducteur des actions menées par notre collectivité et continuera donc de l'être avec toutes les conséquences qui en résultent, notamment pour les plus faibles, ceci dans le droit fil de la politique actuellement conduite au plan national par la nouvelle majorité au pouvoir qui accentue encore la pression sur le Conseil départemental comme sur les autres collectivités.

Nous continuerons également à participer à la vie de cette assemblée avec un esprit constructif, en faisant des propositions – nous en avons fait quelques-unes lors de la dernière séance et nous vous les renouvelerons –, en soutenant les initiatives nombreuses qui permettent de répondre aux attentes et aux besoins des habitants de ce magnifique département, de nos concitoyens. Les initiatives qui relèvent de nos compétences, et celles qui n'en relèvent pas mais qui n'en sont pas moins particulièrement utiles.

Votre mandat commence aussi à un moment où l'offensive contre les communes et les départements monte en puissance, avec le risque aujourd'hui de voir l'une et l'autre de ces collectivités, qui sont celles de la proximité avec les citoyens et qui ont l'habitude de travailler ensemble, vidées de leurs substances par le transfert imposé de compétences et par la diminution drastique de leurs moyens d'agir. C'est un domaine sur lequel nous espérons que vous saurez contribuer à ce que le rassemblement le plus large, au-delà de nos différences, puisse s'opérer dans cette assemblée pour empêcher ce qui serait une catastrophe pour notre pays.

De même que nous avons exprimé à Eric CIOTTI notre satisfaction des rapports respectueux qui sont entretenus dans cette assemblée entre votre puissante majorité et l'opposition vivante, nous espérons et sommes persuadés, vous connaissant depuis un petit moment et vous ayant côtoyé dans des circonstances diverses, que c'est ainsi que vous exercerez cette mission.

Vous pouvez être assurés en retour de notre respect, de notre loyauté, mais aussi de notre attachement fort à des convictions qui nous conduiront à toujours privilégier l'intérêt général – je pense que c'est aussi votre cas – et à être toujours du côté des plus faibles, des plus modestes, de ceux qui ont besoin des services publics en particulier. Bon courage M. le Président.

M. Le Président.- Merci M. TUJAGUE. M. LOMBARDO.

M. LOMBARDO.- Je souhaite simplement vous faire part de ma joie, tout d'abord d'avoir travaillé avec le Président Eric CIOTTI, et ensuite que vous preniez aujourd'hui la

présidence, dans la continuité d'Eric CIOTTI. Vous avez en vous ce devoir d'humanité et en même temps ce devoir de responsabilité qui font partie de ce que nous devons tous représenter aujourd'hui dans cette personnalité collective qu'est l'assemblée départementale. Je voulais le saluer puisque cela fait partie de ce que nous sommes et de ce que vous avez représenté conjointement avec Eric, et désormais en tant que président aujourd'hui.

M. Le Président.- Merci beaucoup. Eric CIOTTI.

M. CIOTTI.- M. le Président, c'est un bonheur de vous adresser aujourd'hui en cet instant, depuis cet hémicycle, au sein de cette assemblée départementale, celle qui représente les 1,1 million d'habitants de notre département, nos félicitations les plus chaleureuses, les plus sincères et les plus amicales, celles de la majorité départementale, que j'ai eu l'honneur de conduire devant les électeurs de ce département par trois fois. Un mandat politique, au sens noble du terme, nous a été donné, celui de représenter les habitants de notre département, les Azuréens, les montagnards, ceux qui résident à l'ouest, à l'est, sur le littoral, c'est-à-dire tous ceux qui forment la diversité et la richesse de notre département.

Bravo mon cher Charles-Ange. Je mesure en cet instant ton émotion, une émotion qui puise dans l'histoire familiale tout autant que dans l'histoire de notre département. Je salue avec beaucoup de respect et d'amitié les membres de ta famille qui sont à tes côtés pour ce moment d'émotion. Cet instant nous rappelle bien-sûr cette image où, à cette tribune, siégeait ton père, le sénateur Charles GINESY, qui a dirigé ce Département avec le souci permanent d'équilibre entre la mer et la montagne, nos deux piliers porteurs et fondateurs des Alpes-Maritimes.

M. le Président, nous vous connaissons, nous savons que vous aimez sincèrement ce Département. Je sais que tu es un homme de fidélité à ceux que tu aimes, à ta terre, à cette terre de montagne, Péone-Valberg, ville et station auxquelles tu as donné une impulsion forte, dans la continuité de ce qu'avait fait ton père.

Fidélité à un département, à une terre, à des communes et à notre territoire. La commune est la cellule de base de la démocratie. Je salue ici tous les maires qui sont venus assister à ton élection aujourd'hui. Je veux leur dire ma gratitude et combien cette maison est la leur. Ce n'est pas un hasard si nous avons souhaité installer le siège de l'association des maires au sein du Département. Le Département forme cette cellule de base historique de notre République et de notre démocratie, celle qui tisse ce lien indissociable. Si certains se hasardent un jour à le couper, ce sera à la démocratie et à la République qu'ils s'attaqueront. La commune et le Département forment un couple moteur. Tu es maire, pour quelques heures encore, tu es conseiller départemental, et tu sais la force de ce couple. C'est une garantie essentielle pour les élus territoriaux que nous sommes dans cet hémicycle et pour l'ensemble des maires de ce département. Le Département c'est la maison des communes, des maires, et de la solidarité territoriale où chaque commune est représentée et soutenue, du plus petit village Lieuche à notre capitale Nice, dont j'ai l'honneur d'être député et que je représente avec fierté à l'Assemblée nationale. Chaque commune a besoin de la solidarité territoriale, et

toutes ont trouvé ici cette solidarité et cette expression territoriale, et je sais qu'elles continueront de le trouver avec vous.

Vous êtes, M. le Président, un homme de fidélité et de valeurs. Nous sommes des élus politiques au sens noble du terme. Nous ne sommes pas désignés ni nommés, mais bien élus dans nos territoires, non sur des listes mais sur nos noms, avec le soutien de familles politiques, celle que nous voulons incarner et défendre au sein du groupe des Républicains et de l'UDI dans cet hémicycle, conformément au mandat que nous ont confié nos électeurs. Cette fidélité est extrêmement importante et même essentielle car elle fonde la crédibilité de la parole publique, la fidélité à des valeurs et des idées, quelles que soient les circonstances, quel que soit l'air du temps, quel que soit le moment. Elle guide notre action commune et a toujours guidé votre action, que ce soit à l'Assemblée nationale, où nous avons eu l'honneur de siéger ensemble dans le même groupe, ou au sein de cet hémicycle.

Il me reste, au nom de notre majorité départementale, de tous les élus, et de tous les habitants de ce département qui nous ont conféré cette responsabilité, qui nous ont confié ce mandat qui nous donne des devoirs, celui de respecter à la lettre ce pour quoi nous avons été élus, les convictions que nous avons défendues et que vous avez opportunément rappelées tout à l'heure dans votre propos, celles qui nous donnent mandat de défendre nos territoires, nos habitants, d'exprimer la solidarité humaine envers les plus fragiles, c'est aujourd'hui une mission essentielle de notre collectivité, celle de servir nos territoires dans l'équité, dans l'équilibre, celle de veiller à la cohésion sociale de notre département, celle de travailler dans le respect des compétences de chacun avec nos grands services publics que je salue ici, et notamment tous ceux qui sont en charge de la sécurité et de la protection de nos concitoyens, c'est-à-dire nos policiers, nos gendarmes, nos militaires et nos sapeurs-pompiers avec lesquels nous avons aussi ce devoir de travail assidu et fort.

C'est cette mission qui vous attend. Je sais que vous serez un grand président, un président qui aura le souci de l'intérêt général, un président qui a une vision du département, une vision d'autant plus forte et pertinente qu'elle repose sur des racines solides, celles d'une terre, celles d'une conviction et celles de la fidélité. M. le Président, nous vous souhaitons la plus belle des réussites. Votre réussite sera celle des Alpes-Maritimes.

M. Le Président.- Merci cher Eric CIOTTI. L'ensemble de celles et ceux qui ont pris la parole aujourd'hui ont placé la barre très haut dans les espérances et ce que vous attendez de moi. Je me suis mis au maximum de ce que je pourrai faire pour vous. Je ne vous décevrai pas car nous sommes tous ensemble une seule et même équipe, embarqués dans le même navire, pour défendre les mêmes intérêts. Je compte beaucoup sur vous. Je vous renvoie un peu la pression...

DETERMINATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PERMANENTE

M. Le Président.- Conformément aux articles L.3122-4 et L.3122-5 du code général des collectivités territoriales, je vous propose de fixer à 54 le nombre de membres de la commission permanente, étant précisé que le président du Conseil départemental est membre

de droit de la commission permanente. Je vous propose également de fixer la composition de la commission permanente de la manière suivante : 15 vice-présidents, et 38 autres membres, étant entendu qu'en cours de mandat, en cas de vacance de siège, tout nouveau conseiller départemental remplaçant intègre d'office la commission permanente.

Il est possible de procéder au vote à bulletin secret, mais il est également possible de procéder au vote à main levée. Pour procéder au vote à bulletin secret, il faut qu'un sixième des membres présents qui le demandent, soit 9 élus. Est-ce qu'il y a des membres qui le demandent ?

La proposition de ne pas procéder au vote à bulletin secret, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

M. Le Président.- Je vous propose donc de voter à main levée le fait de constituer la commission permanente avec 54 membres, dont 15 vice-présidents et 38 membres.

La composition de la commission permanente telle que proposée, soumise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE

M. Le Président.- Je vous précise que les membres de la commission permanente, autres que le président, sont élus au scrutin de liste. Chaque conseiller départemental peut présenter une liste de candidats qui doit être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si cette obligation de parité n'est pas respectée, la liste des candidats proposés est irrégulièrement composée. Je suspends la séance durant une heure pour que me soient remises les listes de candidats, conformément à l'article L.3122-5 du code général des collectivités territoriales. Je rappelle, pour ceux qui me demanderaient de ne pas respecter ce délai d'une heure, qu'il est impératif et que nous risquons, en cas de réduction de ce délai, l'annulation de l'élection. Je vous rappelle également que passé ce délai d'une heure, aucune liste de candidats ne sera recevable. La séance est levée à 10 heures 35. Nous nous retrouverons à 11 heures 35.

La séance est suspendue de 10 heures 35 à 11 heures 35.

M. Le Président.- Il est 11 heures 36. Le délai fixé par la loi est donc dépassé. Je vais vous donner lecture, étant précisé que le président du Conseil départemental préside d'office la commission permanente, de la liste déposée concernant les 15 vice-présidents : Xavier BECK, Colette GIUDICELLI, David LISNARD, Anne SATTONNET, Henri LEROY, Janine GILLETTA, Jérôme VIAUD, Michelle SALUCKI, Auguste VEROLA, Françoise MONIER, Patrick CESARI, Marie BENASSAYAG, Bernard ASSO, Martine OUAKNINE et Michel ROSSI.

Les autres membres sont les suivants : Joëlle ARINI, Eric CIOTTI, Chantal AZEMAR-MORANDINI, Lauriano AZINHEIRINHA, Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Jacques BARTOLETTI, Sophie DESCHARENTRES, Bernard BAUDIN, Françoise DUHALDE-GUIGNARD, Frank CHIKLI, Anne-Marie DUMONT, Honoré COLOMAS,

Sabrina FERRAND, Roland CONSTANT, Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM, Eric DUPLAY, Nicole MERLINO-MANZINO, Jacques GENTE, Caroline MIGLIORE, Gérald LOMBARDO, Catherine MOREAU, Franck MARTIN, Michèle OLIVIER, Philippe ROSSINI, Michèle PAGANIN, Joseph SEGURA, Josiane PIRET, Charles SCIBETTA, Anne RAMOS, Patrick TAMBAY, Valérie SERGI, Philippe SOUSSI, Sylvie SERVELLA-CIPPOLINI, Francis TUJAGUE, Vanessa SIEGEL, Jean-Raymond VINCIGUERRA, Marie-Louise GOURDON, Valérie TOMASINI.

Le formalisme ayant été respecté, et la lecture des vice-présidents et autres membres de la commission ayant été donnée, conformément à l'article L.3121 et L.3122 du code général des collectivités territoriales, je vais suspendre à nouveau la séance durant quelques minutes pour que vous puissiez prendre connaissance des rapports qui vous sont remis sur table afin de procéder au renouvellement des délégations de l'assemblée à la commission permanente et au président du Conseil départemental, ainsi qu'à la désignation des conseillers départementaux pour siéger au sein des commissions et divers organismes. Je vous propose donc de reprendre la séance dans quelques minutes.

M. TUJAGUE.- N'y a-t-il pas de vote sur la composition de la commission permanente ?

M. Le Président.- Une seule liste a été déposée, et les nominations prennent effet immédiatement sans vote. Puisque nous avons voté la composition de la commission permanente et qu'il n'y a eu qu'une seule liste, il n'est pas nécessaire de voter.

M. TUJAGUE.- Très bien.

La séance est suspendue de 11 heures 39 à 11 heures 41.

1. **DELEGATIONS A LA COMMISSION PERMANENTE**

M. Le Président.- Ce premier rapport concerne les délégations à la commission permanente en vertu de l'article L.3211-2 du code général des collectivités territoriales. Je vous propose de reconduire les délégations adoptées lors de notre séance du 24 avril 2015. Elles ont été mises à jour en tenant compte des différentes délégations confiées à la commission permanente par délibérations spécifiques depuis le 24 avril 2015, des transferts de compétences liés à la loi NOTRe, et de la suppression des délégations qui n'avaient plus lieu d'être.

M. VINCIGUERRA.

M. VINCIGUERRA.- Sur le principe, ces rapports nous ont été communiqués hier soir à 18 heures 11. La veille pour le lendemain, c'est un peu court, même si c'est parfaitement légal. Nous n'allons pas rouvrir ici le débat sur ce qui est légal mais pas forcément moral. Nous en avons déjà beaucoup parlé pendant la présidentielle. Personnellement, je souhaiterais que cela ne se reproduise pas, même s'il n'y a pas de

changement. Nous aurions pu en être informés plus tôt. Nous le dire hier à 18 heures 11 pour le voter aujourd'hui à 11 heures 42, je souhaite que cela ne se reproduise pas.

M. Le Président.- Merci. Effectivement, je veillerai à éviter à l'avenir ce genre de décalage temporel. Il est le fait d'une vacance de président et d'une réorganisation forcément nécessaire. A l'avenir, je veillerai à ce que les choses se passent différemment.

Le rapport n° 1, mis aux voix, est approuvé à la majorité (abstention de M. VINCIGUERRA).

2. DELEGATIONS AU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

M. Le Président.- Ce rapport traite des délégations au président du Conseil départemental. En vertu des articles L.3211-2, L.3221-10 alinéa 1, L.3221-11, L.3221-12, L.3221-12 alinéa 1 du code général des collectivités territoriales, vous voudrez bien vous prononcer sur les délégations données au président pour l'exercice de certaines attributions prévues par la loi. Il vous est donc proposé de renouveler les délégations précédemment accordées dans ces domaines au président par délibérations des 2 avril, 24 avril et 6 novembre 2015.

Le rapport n° 2, mis aux voix, est approuvé à la majorité (abstention de M. VINCIGUERRA).

3. DESIGNATIONS DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX POUR SIEGER AU SEIN DES COMMISSIONS THEMATIQUES INTERNES ET DE DIVERS ORGANISMES EXTERIEURS

M. Le Président.- C'est toujours conformément au code général des collectivités territoriales que je vous propose ces désignations. Concernant la désignation des membres des commissions internes, je vous rappelle que les onze commissions thématiques internes sont :

- la commission finances, interventions financières, administration générale, SDIS ;
- la commission emploi, insertion et lutte contre la fraude ;
- la commission autonomie des personnes âgées et handicapées, enfance et santé ;
- la commission logement ;
- la commission attractivité territoriale ;
- la commission écologie et développement durable ;
- la commission montagne, agriculture, forêt, coopération transfrontalière ;
- la commission transports et déplacements ;
- la commission éducation, enseignement supérieur, vie étudiante et recherche ;
- la commission arts et culture ;
- la commission sports et jeunesse.

A partir de tous les souhaits exprimés, la liste des membres constituant chaque commission vous a été remise. Ces désignations prennent effet immédiatement. L'article 8 du règlement intérieur du Conseil départemental prévoit que chaque commission procède à

l'élection de son président et de ses deux vice-présidents. Ces désignations interviendront à huis-clos. Je vous propose d'y revenir dès que la séance publique sera levée. Auparavant, je vous propose de désigner les conseillers départementaux pour siéger au sein des organismes extérieurs. Je vous propose de ne pas procéder à ces désignations à bulletin secret.

La proposition de ne pas procéder au vote à bulletin secret, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

M. Le Président.- Je vous propose la désignation de Mme PAGANIN, en remplacement de Mme OUAKNINE pour siéger au sein de la commission chargée de dresser la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises des Alpes-Maritimes.

Cette proposition, mise aux voix, est approuvée à l'unanimité.

M. Le Président.- L'élection du président et des deux vice-présidents de chacune des commissions internes intervenant à huis-clos, et l'ordre du jour étant épuisé, je lève la séance plénière.

La séance est levée à 11 heures 48.